

*ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*  
Academie de  
NANTES

La Rectrice de la région académique Pays de la Loire, Rectrice de l'académie de Nantes, Chancelière des universités

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 72-580 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;

**ARRETE COLLECTIF PORTANT INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT**

Arrête :

Article 1<sup>e</sup> : Les 71 dont les noms suivent sont inscrits sur au titre de l'année 2025

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ACCUEIL
MM HAMON	CHAMBOLLE	EMMANUELLE	HISTOIRE
MM LANGLAIS		ANNIE	ANGLAIS
M. AGNOLA		BRUNO	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
M. VAN DER ELST		BENOIT	SCIENCES PHYSIQUES-PHYSIQUE APPLIQUEE
MM BONNIN	NIES	SYLVIE	SCIENCES PHYSIQUES-OPTION PHYSIQUE
M. BACHELIER		JEAN-PIERRE	SCIENCES PHYSIQUES-OPTION PHYSIQUE
MM JACQUEMIN	DURAND	LAURENCE	SCIENCES PHYSIQUES-OPTION PHYSIQUE
MM CAZIN	BRUCHON	VALERIE	MATHEMATIQUES
M. LESMARIE		JACQUES	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
MM KERANGALL	MAINDRAULT	VALERIE	HISTOIRE
MM FRETIGNE	BOURRETTE	CECILE	PHILOSOPHIE
M. RAUTUREAU		LAURENT	MATHEMATIQUES

*ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*  
 Academie de  
 NANTES

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ACCUEIL
M. MALECOT		BRUNO	MATHEMATIQUES
M. DENIAU		GUY	PHILOSOPHIE
M. GILBERT		YANN	SII OPT INGENIERIE DES CONSTRUCTIONS
M. BILLF		JEAN-BAPTISTE	LETTRES CLASSIQUES
M. BERINGUE		YVES	HISTOIRE GEOGRAPHIE
M. THIERRY		PATRICK	ECONOMIE ET GESTION (AGREGATION INTERNE)
M. RIVARD		IVAN	ECO.& GEST. OPT FINANCE ET CONTROLE
MM NICOLO	DUPERIER-CATALAZ	ANNICK	EDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL
MM TRAVERS	PAIN	ISABELLE	HISTOIRE
MM AMIENS-MORICE	AMIENS	HELENE	ANGLAIS
MM AMRANI		SAFIA	ECO.& GEST. OPT MARKETING
MM LEMAIRE	L'HARIDON	NATHALIE	SCIENCES PHYSIQUES-OPTION PHYSIQUE
MM LANDEZ	JAFFRENNOU	DOMINIQUE	ESPAGNOL
MM LEBALLEUR		ANNE	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
M. CLERET		PHILIPPE	PHILOSOPHIE
M. BAUDIN		BENOIT	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
M. BELIARD		JEROME	HISTOIRE
M. DEGERT		BRUNO	SII OPT INGENIERIE DES CONSTRUCTIONS

*ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*

Academie de  
NANTES

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ACCUEIL
MM BORDES		NATHALIE	ECO.& GEST, OPT ADM ET RH
MM WATTIER	ZIMMERMANN	CLAIRE	GRAMMAIRE
MM BODET	BOURGOIN	MAGALI	MATHEMATIQUES
M. JACLAIR		RAPHAEL	ARTS - ARTS PLASTIQUES
MM RAPHARIN-VAMPA	VAMPA	SANDRINE	SCIENCES PHYSIQUES-OPTION CHIMIE
M. VITTE		FRANCK	SII OPT INGENIERIE MECANIQUE
MM MASSON	PONT	MURIEL	GEOGRAPHIE
M. BERNARD		FREDERIC	SCIENCES SOCIALES
M. GAGNERIE		BRUNO	MATHEMATIQUES
M. CAMUS		HERVE	HISTOIRE GEOGRAPHIE
MM MERIC BONINI	MERIC	LAURENCE	LETTRES CLASSIQUES
MM FOURRIER		MURIEL	LETTRES MODERNES
MM HOLY		FRANCOISE	MATHEMATIQUES
MM DELANNET		FABIENNE	ARTS - ARTS PLASTIQUES
M. CHANTEMILANT		MARC	HISTOIRE
MM PUICHAUD		SEVERINE	MATHEMATIQUES
MM PACAUD		AMELIE	LETTRES MODERNES
MM LOISEAU-DELHON	DELHON	ANNE	LETTRES MODERNES

*ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*  
 Academie de  
 NANTES

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ACCUEIL
MM DE LA GORCE		LAURENCE	GEOGRAPHIE
MM CASTELLS	PINGLOT	FABIENNE	SCIENCES PHYSIQUES-PHYSIQUE APPLIQUEE
M. BLACHIER		HUBERT	SII OPT INGENIERIE DES CONSTRUCTIONS
M. MONTARON		JACQUES	SII OPT INGENIERIE MECANIQUE
M. VALETTE		VIRGILE	SII OPT INGENIERIE MECANIQUE
M. BETTIG		BRUNO	SII OPT INGENIERIE MECANIQUE
MM DAMERVAL	LE BARS	MARIE	SCIENCES PHYSIQUES-OPTION PHYSIQUE
M. OLIVIER		JEAN-CHRISTOPHE	SII OPT INGENIERIE MECANIQUE
MM OUISSE		ANNIE-CLAUDE	ITALIEN
MM SUAREZ		ELISE	ESPAGNOL
MM DUPE		BRIGITTE	LETTRES MODERNES
M. POULAIN		PHILIPPE	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
MM TOURTELIER	DENIER	MARIE-CLAUDE	HISTOIRE GEOGRAPHIE
M. COQUEREAU		PIERRE	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
MM BERNARD	GIRAUDET	LYDIE	LETTRES MODERNES
MM FEAUX	BUREAU	GERALDINE	HISTOIRE
M. CAMBON		JEROME	EDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL
M. DURAND		BRUNO	BIOCHIMIE-BIOLOGIE-BIOTECHNOLOGIE

*ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*  
Academie de  
NANTES

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ACCUEIL
MM SAVIDAN		MELANIE	SII OPT INGENIERIE MECANIQUE
MM CHADUIRON		MAGALI	ARTS APPLIQUES (ENNA)
MM BASBAYON		SOPHIE	ANGLAIS
MM DAVID-LE MOUROUX	DAVID	ALEXANDRA	LETTRES MODERNES
MM MARINOT	MARCHAND	DELPHINE	ALLEMAND

*ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*  
Academie de  
NANTES

Article 2 : le présent arrêté est publié sur le site académique et est affiché dans les locaux du rectorat, pendant une durée de deux mois à compter de la date de signature.

Fait le 21/07/2025

La Rectrice de la région académique Pays de la Loire, Rectrice de l'académie de Nantes, Chancelière des universités

La Rectrice de la région académique Pays de  
la Loire, Rectrice de l'académie de Nantes,  
Chancelière des universités

*Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire général de l'Académie*



*Philippe DIAZ*

Katia BÉGUIN

**VOIES ET DÉLAI DE RECOURS**

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- soit un recours gracieux ou hiérarchique,
- soit un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente. Ce recours n'a pas d'effet suspensif.

Si vous avez d'abord exercé un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la présente décision, le délai pour former un recours contentieux est de 2 mois\*.

\* à compter de la notification de la décision explicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

du à compter de la date d'expiration du délai de réponse de 2 mois dont dispose l'administration, en cas de décision implicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite de rejet intervient dans un délai de 2 mois après la décision implicite – c'est-à-dire dans un délai de 4 mois à compter de la notification de la présente décision – vous disposerez à nouveau d'un délai de 2 mois\* à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

En cas de recours contentieux, vous pouvez saisir le tribunal administratif au moyen de l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

\* 2 mois pour les agents dépendant à l'étranger

NOTA

*ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*  
Academie de  
NANTES

La part des femmes parmi les agents promouvables est de 48.52 %, la part des hommes est de 51.48 %  
La part des femmes parmi les agents inscrits sur est de 56.34 %, la part des hommes est de 43.66 %.